**COMPTE RENDU COMMISSION CTC – 31 OCTOBRE 2023**

**Membres de la commission CTC présents** :

- Marie-Christine Orsini
- Pascal Grasset
- Sébastien Faucheux
- Denis Landfried
- Angélique Bigot

**Autres présents :**

- Laurent Blin
- Pierre Surusca

**Laurent Blin** :

Présentation du contexte, du déroulé de la réunion et des points à aborder :

« *La commune ayant connu un été dynamique, nous avons travaillé avec Pierre sur une programmation culturelle qui se déroulerait, dans un premier temps, de janvier à juin 2024 à raison d'une à/ou deux dates par mois dans la salle de l'Odyssée » […]*

*« Pierre va vous présenter le travail effectué afin que l'on puisse faire un point ensemble sur la licence spectacle, voter pour les différents artistes/groupes présentés ainsi que faire un choix sur la compagnie qui se produira au marché de Noël ».*

**Pierre Surusca :**

*« Dans un premier temps, je me positionnerai en disant que l'idée de mettre en place une programmation culturelle vient d'abord d'un diagnostic effectué par Laurent et moi-même sur les forces et les manques en présence de la commune. Nous avons pris en compte le passé culturel Durtalois qui, d'après bon nombre d'habitants, fut plutôt animé. D'autre part, nous avons déterminé que la salle de l'Odyssée représentait un véritable atout culturel, pouvant incarner un lieu fort du territoire. Par ailleurs, le déroulement des évènements de cet été et notamment le succès du Loir en Fête, nous conforte dans l'idée que le public Durtalois est demandeur et curieux de redécouvrir sa commune.*

*/*

*« Mettre en place une programmation culturelle nécessite de faire une demande auprès du gouvernement pour obtenir la licence spectacle ».*

**Pascal Grasset :**

*« Effectivement, avec la programmation culturelle nous dépasserons les 6 représentations par an ».*

**Angélique Bigot :**

*« Il y a trois types de licences, laquelle devons-nous prendre ? Est-ce gratuit ? »*

**Pierre Surusca :**

*« La demande de licence spectacle est gratuite, valable 5 ans et relativement rapide à faire. Il existe effectivement trois types de licence. Dans notre cas, nous aurions besoin essentiellement de la licence 2 et de la licence 3 puisque nous emploierons des artistes dans un cadre professionnel à des fins de production de spectacle et nous incarnons également le rôle de diffuseur de spectacle dans la mesure où nous accueillons le public, pouvons gérer la billetterie et assurons la sécurité. La licence 1 n'est pas obligatoire pour nous : elle s'adresse au diffuseur si celui-ci est également exploitant de lieu. Nous pouvons tout à fait engager une demande pour les trois licences afin de nous couvrir – aux yeux de l'Etat - d'un éventuel cas complexe en lien avec la licence 1 dans les cinq ans à venir.*

***/***

*« Parlons maintenant de la programmation culturelle »*

**Laurent Blin :**

*« L'objectif est de proposer une programmation éclectique, variée, en gardant à l'esprit notre volonté de mettre en place une politique tarifaire abordable pour les Durtalois et autres habitants des communes environnantes. Nous avons porté nos choix sur des concerts de musiques actuelles, du théâtre et de la danse. Pierre va vous les présenter ».*

[Pierre présente les artistes par thème : musiques actuelles, théâtre, danse]

| GROUPE / ARTISTES – MUSIQUES ACTUELLES | |
|---|---|
| PETE BYRD | 6 votes |
| LA NUIT | 7 votes |
| DE VENUS | 4 votes |
| MICHELLE ET LES GARÇONS | 7 votes |
| CJ BETH | 7 votes |
| FEUILLE | 7 votes |
| KAPELLMEISTER | 7 votes (pour les Terrasses) |
| LA MINE DE LEO | 7 votes (projet semaines des arts ou école avec concert le samedi et ateliers enfants le vendredi) |
| JULIETTE GRECO, LA FEMME | CCALS ? |
| UNE VIE DE PIANISTE | 4 votes |
| JOHANNES | 7 votes |
| THE ORCHID | 0 votes |
| THÉÂTRE | |
| MOBIUS BAND « OUIIIIII » | 6 votes (APE / espace jeune ?) |
| MOBIUS BAND « RAVIE » | 0 votes |
| CIE LA PIEUVRE | 7 votes |
| CIE NOUVEAU THÉÂTRE POPULAIRE | Aucun vote : point à refaire ensemble car proposition artistique de qualité. |
| CINEMANIAK | 0 votes |
| CIE PLATEAU K « LES NECESSAIRES » | 0 votes |
| CIE PLATEAU K « DESSINE-MOI UNE BREBIS » | 0 votes |
| CIE TOILCI & MOIlà | (APE ou espace jeune) |
| CIE LES ARTHURS | 7 votes |
| CIE LA TURBULENTE | 0 votes |
| DANSE | |
| CIE ZARAFA | 5 votes |

**Marie-Christine Orsini :**

*« CJ Beth très belle voix, j'aime beaucoup. Je m'interroge sur le fait qu'elle puisse passer à l'Odyssée en format concert, je trouve qu'un concert dans un lieu intimiste s'y prête mieux la concernant ».*

**Pierre Surusca :**

*« Nous souhaitons la programmer en première partie du groupe FEUILLE qui, eux aussi, font partie de cette catégorie d'artistes émergents que nous voulons mettre en avant. Je pense au contraire que CJ Beth peut s'adapter à tout format de salles, pour l'avoir déjà vue ».*

**Pascal Grasset :**

*« Je ne m'intéresse pas beaucoup au théâtre, difficile pour moi de donner un avis objectif sur les pièces présentées. Je m'interroge sur l'impact du théâtre engagé auprès des durtalois.*

**Sébastien Faucheux :**

*« Je suis d'accord avec Pascal, pas certain que le théâtre engagé plaise ou attire du monde ».*

**Marie-Christine Orsini :**

*« En effet, la compagnie des Arthurs serait plus efficace sur ce point, plus populaire ».*

**Denis Landfried :**

*« Je suis également de cet avis ».*

**Angélique Bigot :**

« *Je rejoins Marie-Christine, programmer Les Arthurs – qui demeurent une valeur sûre - nous assure de s'approcher ou même de faire salle comble. Un bon moyen également pour créer de la dynamique auprès du public ».*

**Angélique Bigot :**

*« Attention aux spectacles jeune public qui s'adressent aux enfants de moins de dix ans, c'est une compétence réservée à la CCALS ».*

**Laurent Blin :**

*« Toujours dans notre envie de varier les propositions, l'idée de programmer les Arthurs et une pièce engagée nous plaît assez. Il est parfois bon d'assister à des spectacles qui défendent un propos*

*d'autant plus que la culture est un moyen d'y accéder, de sensibiliser un public qui n'aborde pas forcément ces questions d'engagement dans son quotidien. J'ajouterai à cela un point technique : nous devons engager des démarches afin d'obtenir la numérotation des sièges de l'Odyssée et ce notamment pour les spectacles de danse et théâtre. C'est un point essentiel si l'on veut gérer notre billetterie au mieux. Avec pierre, nous pensons donc que programmer du théâtre avant mars/avril est compromis compte tenu des délais ».*

**Angélique Bigot :**

*« Il serait bon également de faire vivre l'espace des balades du Temps Jadis en extérieur ».*

**Pierre Surusca** : *« C'est vrai, et les propositions du NTP s'y prêtent totalement ».*

***Denis Landfried :***

*« Avant de passer au marché de Noël, j'en profite pour mettre en garde sur l'agencement des dates des Terrasses en Fête et du Loir en Fête. Le 26 juillet correspond à la date de cérémonie d'ouverture des JO tandis que le Loir en Fête se tient toujours le premier samedi après le 14 juillet : soit le 20 juillet 2024 pour l'édition qui nous attend ».*

**Laurent Blin :**

*« Passons maintenant à la présentation des spectacles potentiels pour le marché de Noël du 2 décembre ».*

**Pascal Grasset :**

*« Je ne suis pas convaincu par l'ensemble des propositions, nous ne pouvons pas faire moins bien que l'année précédente et ce quitte à augmenter un peu le budget.*

**Marie-Christine Orsini :**

*« Je suis d'accord ».*

**Sébastien Faucheux :**

*« Je le suis également ».*